

FORMATION PROFESSIONNELLE / ADULTES

Document mis à jour le 11 septembre 2025

OBJECTIFS

- Objectif évaluable : obtenir le Brevet Professionnel Agricole Bûcheron
- Objectif de formation: Obtenir les capacités professionnelles pour devenir bucheron, ouvrier d'exploitation forestière

DURÉE / LIEU

850 h / CFPPAF de Mirecourt

DÉBOUCHÉS

Métiers :

- Bûcheron qualifié
- Salarié en bûcheronnage et travaux forestiers

Poursuite d'études :

- Bac Professionnel Forêt
- Brevet Professionnel Responsable de Chantiers de Bucheronnage Manuel

Retrouvez nos indicateurs de performances en scannant le QR Code ci-dessous



ou à l'adresse suivante :

https://www.campusdemirecourt.fr/nos-indicateurs-de-performance/

ORGANISATION

- Formation diplômante de 1130 h :
 - 850 h en centre

COMPUS

DE MIRECOURT

AGRICOLE ET FORESTIER

CFPPA

- 280 h en entreprise entre février et mai
- Rentrée début novembre
- Diplôme de niveau 3
- RNCP: 39064 (certificateur: MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE): taux d'insertion global (fiche RNCP): NC / taux d'insertion dans le métier (fiche RNCP): NC
- Date d'enregistrement de la certification : 23/01/2024
- Évaluation en UC (Unités Capitalisables)
- Si validation partielle du diplôme, possibilité de valider les UC manquantes dans les 5 ans à partir de l'inscription à l'examen.
- Possibilité d'adaptation du parcours (VAA)

STRUCTURE

Développer son identité professionnelle de bûcheron

- Intégrer le milieu professionnel de la forêt
- Positionner ses pratiques professionnelles au regard d'enjeux écologiques

Réaliser des travaux d'abattage manuel sur un chantier de récolte de bois

- Préparer les conditions de son intervention sur un chantier
- Réaliser des abattages manuels directionnels d'arbres désianés

Réaliser des travaux de façonnage manuel sur un chantier de récolte de bois

- Réaliser le traitement des houppiers
- Réaliser le façonnage des fûts

Réaliser des travaux manuels de débroussaillement forestier

- Réaliser des travaux de débroussaillement systématique
- Réaliser des travaux de débroussaillement

Réaliser des travaux d'entretien courant du matériel forestier portatif

• Réaliser la maintenance conditionnelle de la

CFPPA de Mirecourt

22 rue du Docteur Grosjean | 88500 Mirecourt tél. 03 29 37 49 77 | fax : 03 29 37 51 01 cfppa.mirecourt@educagri.fr

www.campusdemirecourt.fr

tronçonneuse, de la débroussailleuse forestière et des outils forestiers

 Réaliser des petites réparations sur la tronçonneuse et la débroussailleuse forestière

Réaliser un abattage directionnel avec une assistance mécanique

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de plus de 18 ans
- Avoir des capacités physiques suffisantes (endurance, résistances aux intempéries)
- Être motivé pour le travail en forêt
- Satisfaire à un entretien de recrutement
- Contacter notre responsable de formation :
 - M. JOLLARD (06-86-38-96-78)
- Personne en situation de handicap: contacter nos référentes handicap Mme VALLANCE et/ou Mme COURTOIS-DURAND
- Bâtiments accessibles aux PMR



CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Tarif: de 12 500 à 15 500 €

Salariés:

 Financements et/ou rémunérations possibles par son fonds d'assurance formation (ex : OCAPIAT, Transition Pro, CPF...)

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail
- Opération financée par la Région Grand Est
- Rémunérations possibles par la Région Grand Est





ATOUTS DE LA FORMATION

- Nouvelle formation : ouverture 2025
- Alternance centre entreprise
- Formation en situation réelle sur chantiers forestiers
- Exploitations feuillus/résineux plaine et montagne
- Intervention de formateurs professionnels
- Formation à la sécurité :
 - Certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
 - Gestes et Postures







22 rue du Docteur Grosjean | 88500 Mirecourt tél. 03 29 37 49 77 | fax : 03 29 37 51 01 cfppa.mirecourt@educagri.fr